

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie La Villa des Amis	Numéro de permis 2008306	Date d'inspection Le 19 octobre 2023	
Nom de l'établissement Garderie La Villa des Amis Ltée		Numéro de téléphone (506) 394-3573	
Adresse 6830 11 Route Tracadie Beach NB E1X 4P4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	14 août 2023	25 août 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Ratio respecté lors de mon suivi.
Développement professionnel: Les éducateurs sont tenus de compléter chaque année 10 hrs de développement professionnel. Un registre des heures est demandé d'être tenu.
La garderie est maintenant conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.

original signé par
Karine Basque

Le 25 août 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Annie Lacasse

Le 25 août 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date